

Déclaration liminaire du SE UNSA - Mercredi 26 Avril 2023

Madame la DASEN

, madame la Secrétaire Générale,

Mesdames et messieurs

Après le CSA, nous installons aujourd'hui cette nouvelle instance, la formation spécialisée en Santé Sécurité et condition de travail, issue de la loi de rénovation de la fonction publique. Le taux de participation aux élections professionnelles a été très honorable dans le Cantal, cela donne donc de la légitimité aux représentants des personnels que vous avez devant vous.

Nous soulignons ici que le SE Unsa et Unsa Education s'est toujours opposé à cette loi. Nous espérons vivement que ce nouveau dialogue social permettra un travail productif et efficace qui ne se limitera pas à une simple obligation légale de la part de l'administration.

Le SE Unsa a toujours adopté une posture constructiviste et continuera dans cette voie, dans l'intérêt des collègues et de l'Ecole Publique.

Nous travaillons dans un contexte bien installé maintenant où les personnels ne se sentent plus du tout reconnus, ni même respectés ou si peu par le ministère, leurs conditions de travail devenant pour certains insupportables. Au-delà de la fatigue et de l'épuisement c'est la perte du sens du métier qui est de plus en plus profonde et dangereuse.

C'est ce qui ressort du Baromètre des métiers de l'Unsa Education, qui existe depuis dix ans avec 43000 sondés syndiqués et non syndiqués

Allez seulement trois chiffres :

72% des personnels sont heureux d'exercer leur métier MAIS

* 30% disent ne pas trouver de sens à leurs missions alors que l'on n'en était « qu'à 20 % » en 2017

* 80% des personnels ne recommanderaient pas le métier à un jeune.

Même l'enquête Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'EN réalisée par la DEPP (Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance) indique que seulement 32% des enseignants se sentent soutenus par leur hiérarchie en cas de problème.

Sans commenter cela permet une transition facile avec la FSSSCT qui doit tenir compte de deux enjeux majeurs :

- promouvoir des métiers de l'enseignement en les valorisant et les protégeant davantage
- respecter des personnels en écoutant leurs besoins et leurs attentes.

Mais ces deux conditions ne se déclarent pas, elles se construisent avec les personnels, les plus à même de définir leur métier et leur réalité.

Pour l'Unsa c'est par un dialogue sincère, régulier et au plus proche du terrain que ces enjeux pourront être valorisés.

Nous souhaitons donc que ce dialogue social soit le plus efficace possible pour que les personnels puissent bénéficier concrètement des travaux de cette instance dans le cadre de leur condition d'exercice.